

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

Séance du 23 novembre 2010

**à laquelle étaient présents :**

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BERTHIER, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme METGE, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT

Membres excusés représentés : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme REVEL (représentée par M. BERTHIER)

Membres excusés : (2) M. BON, Mme LECOMTE LE GRAND

Membres absents : (3) M. BARRON, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU

Date de convocation : 9 novembre 2010

**Délibération n° : 46-2010**

**Objet : Demande de remise gracieuse de dette**

Monsieur FERRANT Daniel, logé par des voisins depuis 2008 suite à une expulsion pour cause d'impayés de loyer, a contacté en avril 2010 le Service Social Gérontologique du CCAS pour signaler ses conditions de vie insécurisantes et son désir de quitter ce domicile au plus vite.

Face à cette situation d'urgence, Monsieur FERRANT a été hébergé à la résidence du Port du Canal.

Parallèlement, divers bailleurs sociaux et la résidence ADOMA ont été contactés pour trouver un logement moins onéreux et plus en adéquation avec les revenus de Monsieur FERRANT.

Le 10 juin 2010, Monsieur FERRANT s'est vu attribuer une chambre en résidence ADOMA.

Il a actuellement une dette de 2 802,78 euros qui correspond au montant des loyers d'avril à mai 2010, à la résidence du Port du Canal.

Au vu de la situation précaire de ce monsieur, les membres du Conseil d'Administration du CCAS approuvent la remise gracieuse de sa dette.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

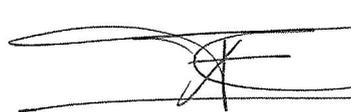
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

6 DEC. 2010



Pour le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,

  
Françoise TENENBAUM



Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
Finances : 1  
DRPA :  
Receveur Municipal : 2

**PUBLIÉ LE 24 NOV. 2010**